

Séance ordinaire du conseil de la municipalité d'upton

Date : 26 août 2025

Heure : 19h

Endroit : 810, rue Lanoie – Salle du conseil municipal

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

2. Administration générale

2.1. Adoption de l'ordre du jour

2.2. Adoption – Procès-verbal

2.3. Comptes à payer

2.4. Première période de questions du public

2.5. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2024

2.6. Dépôt et adoption du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024

2.7. Rémunération du personnel électoral

2.8. Avis de motion - Règlement numéro 2025-398 relatif aux droits sur les mutations immobilières

2.9. Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

2.10. Appui au projet de loi 104, Loi modifiant diverses dispositions afin notamment de donner suite à certaines demandes du milieu municipal, en particulier pour le volet concernant la gouvernance de la CMM

2.11. Appui financier à l'organisme Parrainage Civique- MRC d'Acton et des Maskoutains pour le programme de jumelage

2.12. Don commémoratif à la Municipalité de Mme Pauline Marin en mémoire de M. Philius Marin

2.13. Aviseur légal - offre de services juridiques pour l'année 2026

2.14. Dénonciation au gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités

2.15. Renouvellement de l'entente SPAD - contrôle animalier 2026-2030

3. Sécurité publique

4. Transport

4.1. Programme d'aide à l'entretien du réseau local PAVL-ENT 2024

4.2. Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection des infrastructures de la rue Saint-Ephrem - - Adjudication-

- 4.3. Omnibus - région d'acton - volet adapté (prévisions budgétaires et tarification)
- 4.4. Demande d'aide financière 2025-2027 Programme de soutien au transport adapté (PSTA)
- 4.5. Réfection des infrastructures St-Ephrem - Surveillance des travaux
- 4.6. Embauche poste travaux public
- 4.7. Réfection des infrastructures St-Ephrem - autorisation de paiement facture Ingénierie Civitas.
- 4.8. Réfection des trottoirs rue Sacré-Coeur - Libération retenue finale Pavage Maska
- 4.9. Scellement de fissures 2025

5. Hygiène du milieu

- 5.1. Soumission pour l'inspection du barrage de la rivière Noire à Upton
- 5.2. Autorisation de paiement – Fourniture et installation de compteurs d'eau – Décompte #8

6. Santé et bien-être

7. Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1. Avis de motion et dépôt du projet de numéro 2025-396 modifiant le Règlement numéro 2002-89 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 322 de l'ancienne municipalité du village d'Upton ainsi que le Règlement numéro 250 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton et édictant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme du noyau villageois
- 7.2. Adoption - 1er projet de règlement numéro 2025-396 modifiant le Règlement numéro 2002-89 abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 322 de l'ancienne municipalité du village d'Upton ainsi que le Règlement numéro 250 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem-d'Upton et édictant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme du noyau villageois
- 7.3. Avis de motion et dépôt du projet de numéro 2025-397 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme (PPU) du noyau villageois
- 7.4. Adoption -1er projet de règlement numéro 2025-397 modifiant le Règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'assurer la concordance au plan particulier d'urbanisme (PPU) du noyau villageois
- 7.5. dérogation mineure : 261, Rang Principale lot 1 957 606 ajout d'une enseigne
- 7.6. Mandat d'un (1) membre au comité consultatif en urbanisme : CCU (nouveau 25/08/2025)

8. Loisir, culture et vie communautaire

- 8.1. Demande de gratuité du RRU pour la location du centre communautaire - Cours de danse
- 8.2. Lettre d'appui pour le programme PNHA _ projet de courte pointe collective intergénérationnelle

9. **Affaires diverses**
10. **Période de questions du public**
11. **Certificats de disponibilités des crédits - C-08/25**
12. **Clôture de la séance**

Le point inscrit à sous le numéro 2.11 est retiré.

Le point inscrit sous le numéro 2.12 est reporté à une séance ultérieure.

Mme Lyne Rivard,
Directrice générale et greffière-trésorière